

L'écho marmanhacois

1er semestre 2026

Numéro 17

P.4 – Gestion des déchets

P.6 – Élections : nouveau mode de scrutin

P.8 – Manifestations

P.10 – Parole aux associations

Édito



Marmanhacoises, Marmanhacois,

Une année s'achève, et avec elle la fin de cette mandature.

Votre commune renouvellera son conseil municipal en mars prochain. Pour ma part, je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales.

Avant de clore cette période, je souhaite revenir sur les principales actions réalisées durant ce mandat.

Principales réalisations du mandat

- Réhabilitation de l'Estaplou, avec la création de la médiathèque et l'installation de la pouponnière, entraînant la création de 30 emplois ;
- Réhabilitation de la cité Prat-Marsau ;
- Création d'une salle de motricité à l'école, d'une aire de jeux et d'un parking ;
- Installation d'un City-Park et d'une aire de loisirs destinée aux jeunes enfants à Péruéjouls et au terrain de pétanque ;
- Rénovation du mur ouest du cimetière, avec la création d'un columbarium ;
- Installation de WC PMR sur le terrain de pétanque ;
- Réfection d'une partie des logements loués par la commune ;
- Réhabilitation du local des associations, occupé par les Genêts d'or ;
- Travaux de voirie : Niocel, Pradines, Bout du lieu, Gimel, Péruéjouls, Coussergues et Nouvialle.

Un mandat conduit dans un contexte difficile

Ce mandat s'est déroulé dans un contexte mondial et national difficile : la pandémie Covid, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, le climat politique et social instable.

Malgré ces difficultés, nous avons maintenu une activité communale dynamique et soutenu les associations du village, ainsi que toutes les autres associations qui contribuent à la vie de Marmanhac. Nous sommes heureux de la reprise du comité des fêtes.

Remerciements

Je remercie :

- Les agents communaux, pour leur engagement, leur disponibilité et leur sens du service
- L'équipe municipale, pour son accompagnement tout au long du mandat.
- L'ensemble des partenaires institutionnels qui ont suivi nos dossiers et soutenu nos projets.

Ce mandat fut passionnant, enrichissant et humainement précieux. Il restera pour moi une expérience enrichissante.

Invitation

Je vous donne rendez-vous le dimanche 18 janvier à 11 h, au foyer rural, pour le traditionnel moment des vœux du Nouvel An.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

► Vie municipale

● État civil

— Bienvenue à :

30/06 Mahe Malvejat-Courbeyrotte
04/08 Pépin Lauby
12/12 Adèle Riffaud
16/12 Judith Bourdais

— Ils et elles se sont unis :

02/08 Lea Chorfi et Léo Gardil
18/10 Francoise Vassort et Roger Morot

— Ils et elles nous ont quittés

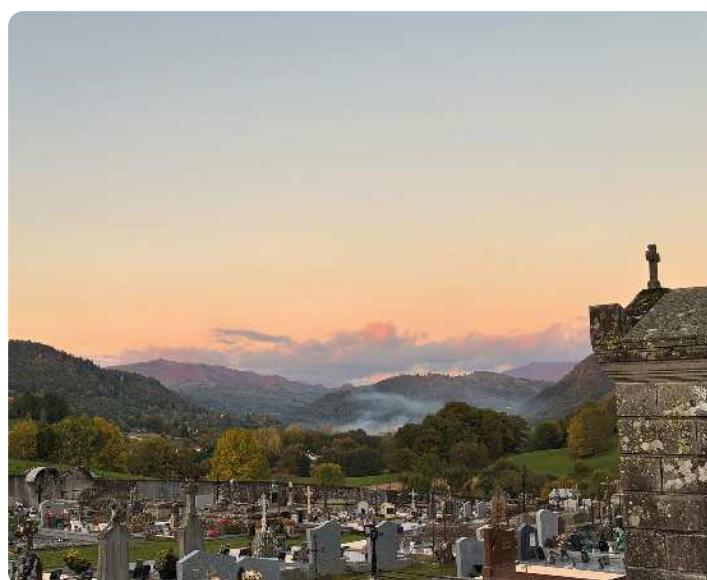
22/01 Emile Gheroldi
10/04 Pierre Tourloutou
16/04 Marie-Antoinette Tourloutou
18/05 Marie-Jeanne Raoux
02/06 Sandrine Gibert
02/07 Jean-Pierre Feres
15/10 Stephen Couignoux
21/10 Lucien Hemery
04/11 Marie-Francoise Paul
18/11 Marie-Antoinette Landes
27/11 Pierre Bastide

● Retrouvez le cimetière en ligne

Afin de faciliter le travail de mémoire, les recherches généalogiques et l'entretien des sépultures, le cimetière de Marmanhac est maintenant en ligne. En quelques clics, vous pouvez retrouver l'emplacement d'une tombe ainsi que diverses informations.

Pour vous y rendre :

www.cimetiere.fr/marmanhac



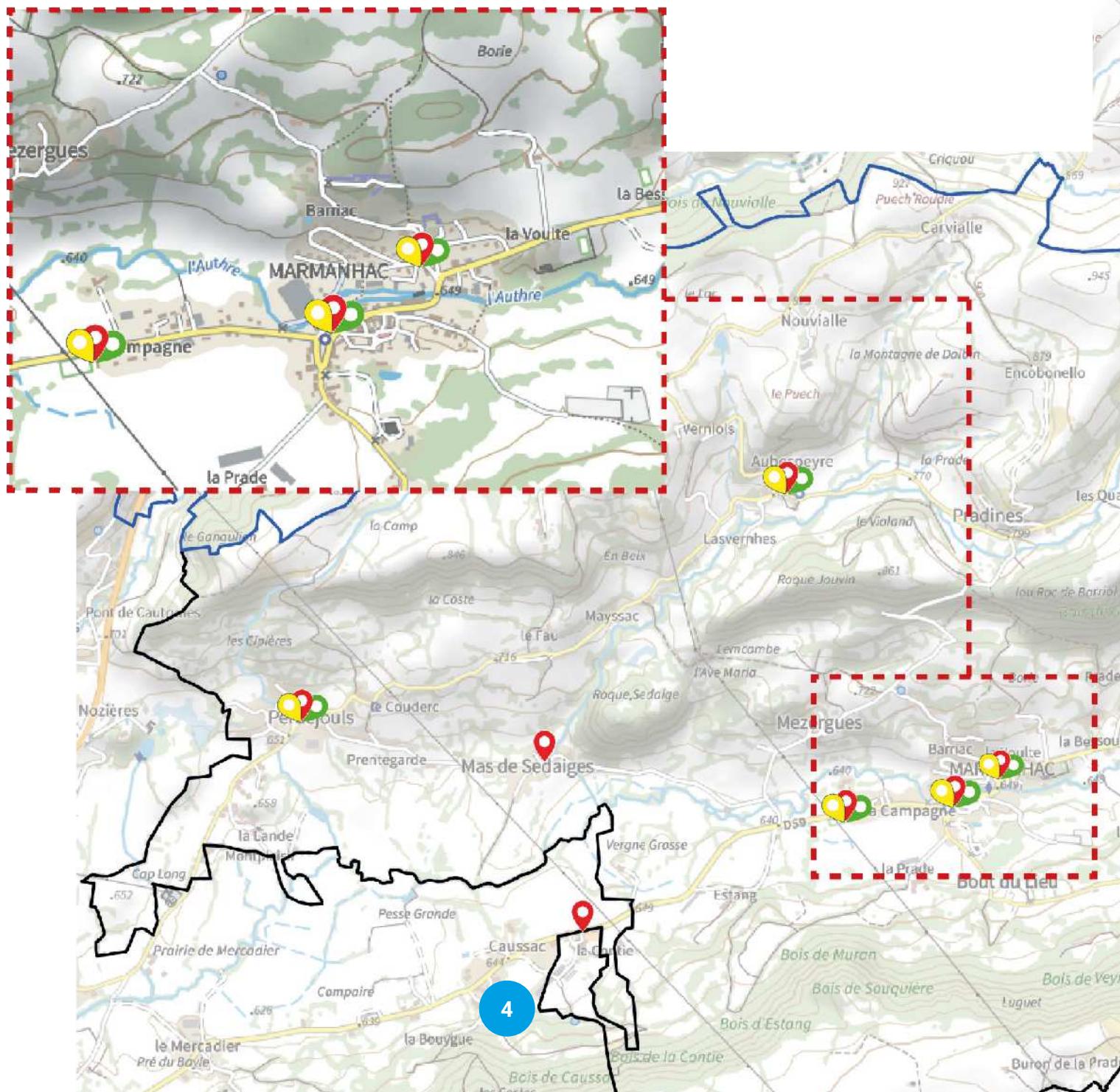
Gestion des déchets

— Réorganisation de la collecte

Afin d'optimiser la collecte des déchets, de réduire le volume d'ordures ménagères et de maîtriser les coûts de fonctionnement, le service environnement de l'agglomération a entamé depuis plusieurs mois la réorganisation du mode de collecte des ordures ménagères.

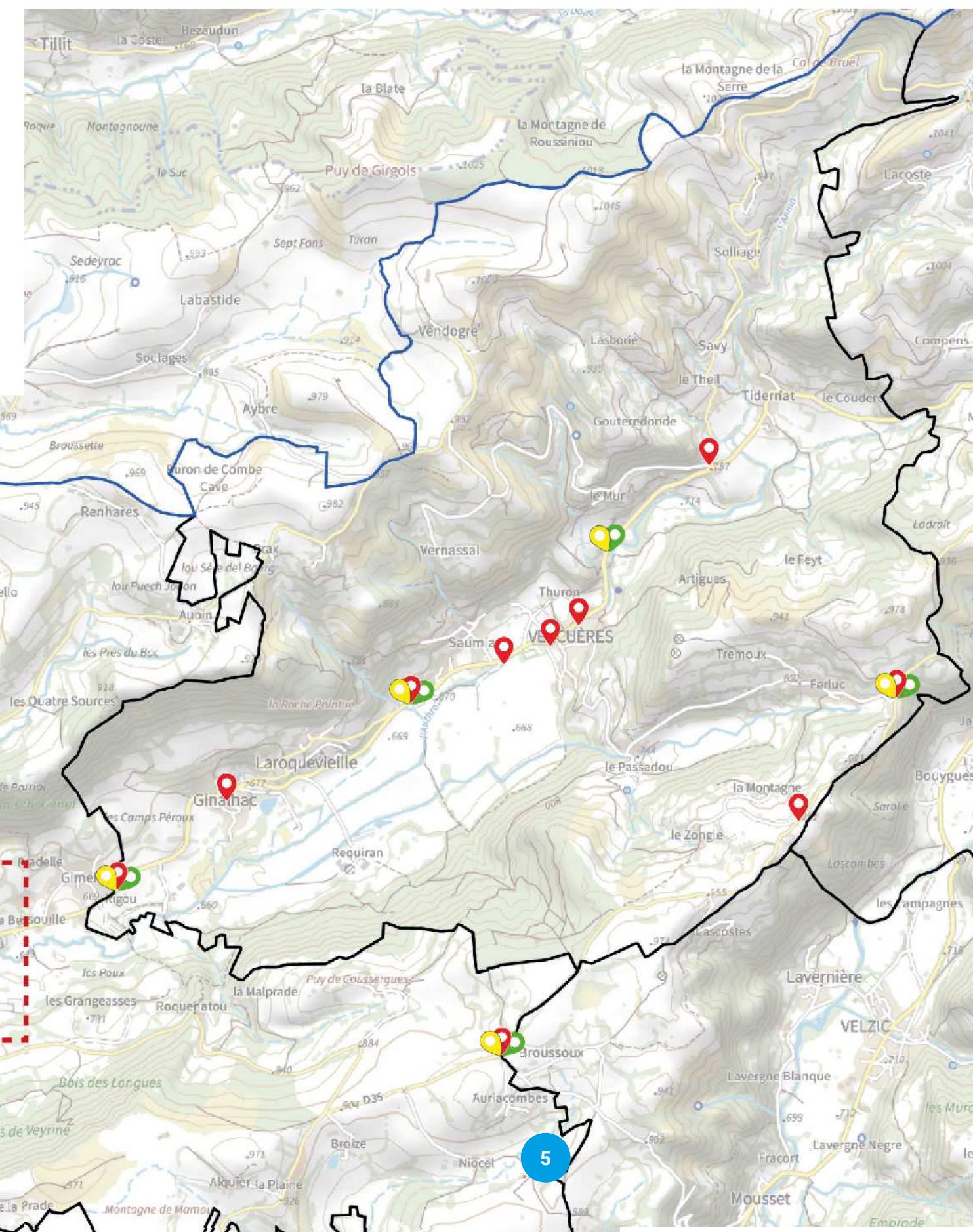
Dans un premier temps, les bacs de collectes vont être regroupés afin de tester les nouveaux emplacements. Une fois la solution validée, ils disparaîtront petit à petit, pour être remplacés par des colonnes, le plus souvent accompagnées de collecteurs pour les emballages et le verre.

Cette réorganisation a été présentée lors d'une réunion publique à Marmanhac fin octobre, suivie d'un temps d'échange entre les habitants et les services de l'agglomération.



— Nouveaux points de regroupement

- Regroupement bacs d'ordures ménagères
- Point d'apport volontaire emballages et papiers
- Point d'apport volontaire verre



Élections municipales

— Changement du mode de scrutin

En application de la loi du 21 mai 2025, à partir des élections municipales de 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants change. Ce sera dorénavant un scrutin de liste paritaire comme c'était déjà le cas dans les communes de 1 000 habitants et plus. Le panachage devient donc impossible, sous peine de voir son bulletin compter comme un vote nul. Petit résumé des changements, avec une infographie tirée du site vie-publique.fr.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR
La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.

Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

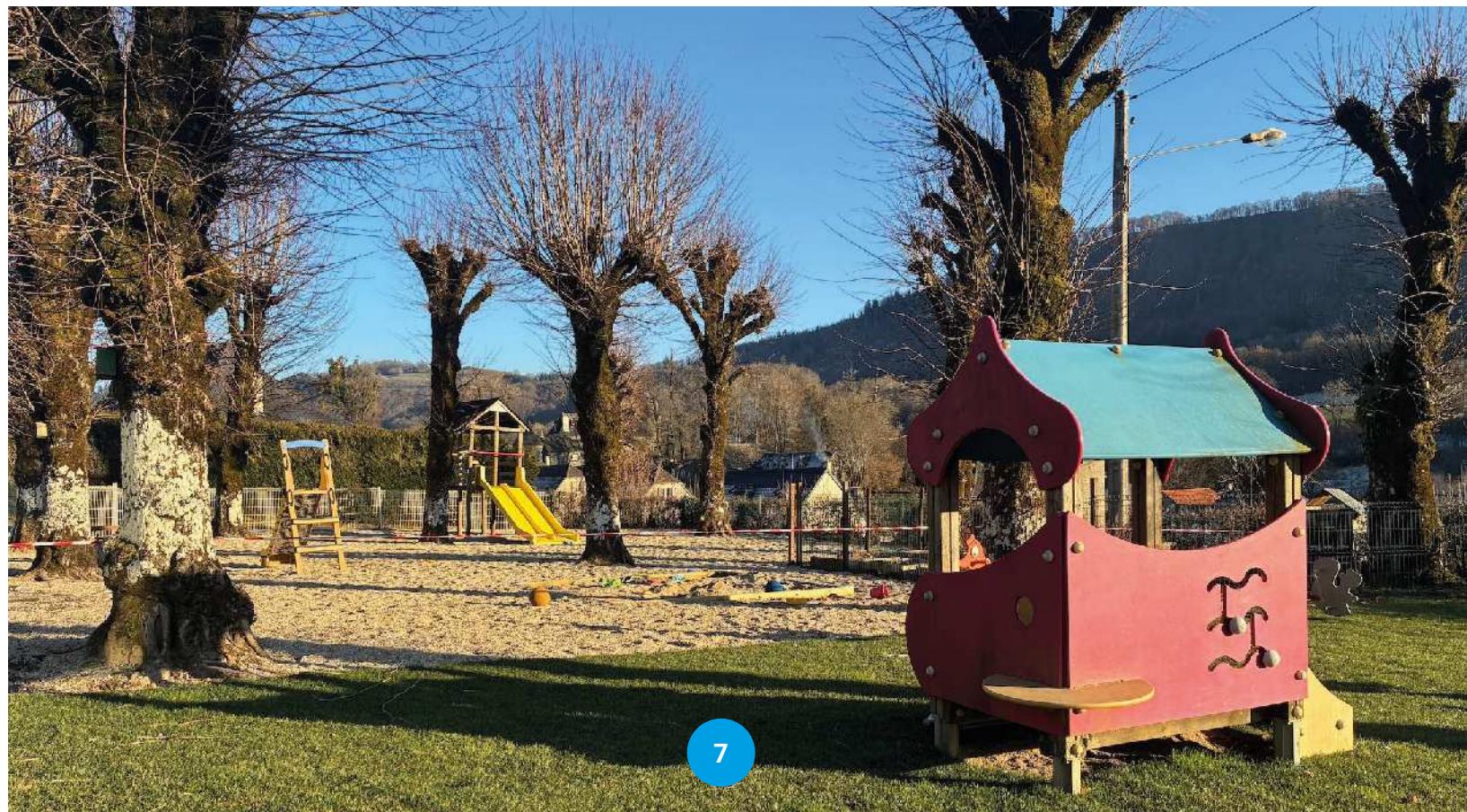
2nd TOUR
Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.
Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.
Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

6

Travaux

Le mois de janvier est aussi le bon moment de faire le bilan des travaux réalisés durant la fin d'année. Outre l'entretien régulier réalisé par les agents, certains projets ont vu le jour :

- Réfection de la voirie à Nouvialle. Coût : environ 19 000 € HT
- Réfection de la voirie à Coussergues. Coût : environ 15 000 € HT
- Embellissement de la cour de l'école : remplacement de l'espace ensablé par des gravillons, sécurisant la réception des enfants sur les jeux, création d'un espace engazonné, ajout de nouveaux jeux... Coût : environ 8000 €, réalisé en grande partie par les agents
- Peinture de la salle des Gambadous, avec des teintes neutres et apaisantes. Réalisé par les agents
- Mise en place d'une écluse temporaire à la campagne pour ralentir la circulation. Si le dispositif est concluant, des travaux seront réalisés pour en construire une définitive. Réalisé par le département.



Manifestations

— Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Une belle cérémonie, avec une cinquantaine de personnes qui sont venues se recueillir sous un soleil radieux.

Merci à toutes et tous pour votre présence et spécialement aux enfants qui ont fleuri le monument.



— Repas des ainés

En novembre, ce sont 65 personnes qui se sont réunies autour d'un repas convivial organisé par le CCAS de Marmanhac. Après une poule au pot cuisinée avec soin par Philippe Courbeyrotte, les gobelets de cafés et les parties de belote ont vite remplacé les assiettes. Et fin décembre, ce sont une cinquantaine de personnes, ayant signalé leur impossibilité de venir au repas ou demeurant en maison de retraite, qui ont reçu la visite des membres du CCAS. L'occasion de leur apporter un petit colis de douceurs et de leur souhaiter de bonnes fêtes pour cette fin d'année.

On remercie chaleureusement les enfants des communes de Marmanhac et Laroquevielle, qui ont réalisé, sur les temps périscolaires, les décorations et les poèmes qui ornaient les tables. Un grand merci aussi à Claire, Élisa et toutes les animatrices du Centre Social Vallée de l'Authre qui les ont accompagnés dans leur folie créative !



— Salon du livre 2025

Le Salon du livre du château de Sédaiges qui s'est tenu le 5 octobre a réuni plus de 20 écrivains et écrivaines, qui sont venu dédicacer leurs livres ou tout simplement discuter et partager leur passion pour la littérature.

Ce fut aussi l'occasion de remettre le 4e prix littéraire à Joël Elgoff pour son livre "Ces féroces soldats", qui raconte l'histoire de ces jeunes Alsaciens et Mosellans enrôlés de force dans l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.



— Randonnée partagée et journée du patrimoine

Pour fêter l'arrivée de l'automne, la commission Chemins de randonnée et ses bénévoles ont organisé le 20 septembre une randonnée partagée gratuite et ouverte à toutes et tous. Une journée ensoleillée qui a permis de faire découvrir nos chemins, l'intérieur de la chapelle de Roquenatou, et avec en bonus, une visite imprévue de l'église de Laroquevieille animée par un voisin enthousiaste !

Remerciement spécial aux bénévoles qui ont animé cette journée et à la famille De Varax pour nous avoir ouvert les portes de la chapelle.

On vous donne rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition avec un nouveau parcours !

Le lendemain se tenait les journées du patrimoine. Laurent et Hubert nous ont fait voyager sur les anciens chemins de la commune et la démographie du XIXe siècle, en finissant leur présentation par le visionnage d'un film documentaire sur le fonctionnement des clochers.



Parole aux associations

● Le Cochonnet Marmanhacois toujours sur la brèche

Assemblée générale

Le 19 décembre, le club de pétanque tenait son Assemblée générale pour retracer tous les événements de l'année 2025. Cette assemblée a réuni 52 personnes.

Les co-présidents Isabelle Gyre et Lucien Magne ont présenté et remercié toutes les personnes présentes et notamment Christiane Gaillard représentant la Mairie de Marmanhac, Audrey Barrière et Géraud Riffaud représentant Groupama, Alain Méraville ancien président du Cochonnet Marmanhacois, Robert Lalo correspondant du Journal La Montagne.

Ils n'ont pas manqué de remercier également Jean-Louis Prax, Maire de Laroquevieille pour le prêt de la salle polyvalente de Vercuères ainsi que Marie-Hélène Roquette Conseillère et Monsieur Bruno Faure du Conseil Départemental (tous trois excusés).

Ils ont présenté les nouvelles recrues : Nadine Vigouroux, Franck Vigouroux, Eric Vigouroux, Antoine Lours (présents) et Jacques Laporte (excusé).

La présentation du rapport des activités bien que très fourni fait apparaître l'annulation de 3 concours dûe au mauvais temps. Les manifestations qui se sont déroulées ont mieux marché que l'année précédente. Les concours du vendredi soir avec une moyenne de 44 équipes effacent la mauvaise année 2024 où la moyenne était de 24 équipes.

L'effectif pour 2025 était à son maximum soit 80 licenciés(es) alors qu'en 2024 l'effectif était de 79.

Le club a engagé cette année : 42 triplettes, 41 doublettes et 36 tête-à-tête dans les différents championnats départementaux et 13 équipes en Championnats des clubs et différentes coupes par équipes.

De bons résultats encore et toujours :

Clovis Baladier Champion du Cantal tête à tête et sa participation aux Championnats de France à Saint-Yriex sur Charente (perdu en 32e de finale après avoir brillamment gagné les 2 parties en poule)

Équipe vétérans 65 ans et plus championne du Cantal : Jean-Marc Lavergne (Capitaine), Gilbert Geindre, Philippe Pineau, Josiane Moles, Michel Tel, Bernard Magne, Jean-Paul Andrieux, Jean-Pierre Lacaze et Lucien Magne

Adélaïde Jalabert vice-championne du Cantal tête à tête féminin.

Pour compléter ces résultats, il faut ajouter : 1 équipe triplette en demi-finale du Championnat Promotion, 1 équipe triplette en demi-finale du Championnat féminin, 2 équipes en finale de la coupe du Comité et championnat des clubs féminin

Bravo à toutes et à tous pour ces résultats

Renouvellement du bureau

La trésorerie présentée par Olivier Gibert laisse apparaître un excédent intéressant; ce qui permettra et aidera à l'achat des nouvelles tenues prévues pour la saison 2026.

Lors de cette Assemblée générale, il a été procédé au renouvellement du Bureau suite à l'intention de 2 éléments de quitter ce bureau et afin de restructurer son organigramme. Le Bureau pour 2026 se composera comme suit : Présidente - Angélique Lattes, Vice-présidents - Jean-Marc Lavergne et Michel Tel, Secrétaire - Lucien Magne, Secrétaire adjoint - Philippe Courbeyrotte, Trésorier - Olivier Gibert, Trésorier Adjoint - Jean Riffaud, Communication - Clovis Baladier

La soirée s'est terminée autour d'un apéritif-dînatoire où chacun a pu échanger sur cette belle saison 2025 et se projeter sur la saison 2026 qui nous l'espérons, sera aussi prolifique que les précédentes.

Tous les membres du Cochonnet Marmanhacois vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente santé pour que 2026 soit une année de réussite pour tous les marmanhacois aussi bien sur le plan personnel que professionnel, ainsi que dans le domaine associatif.



● Aux chœurs de la vallée

L'association paroissiale a été créée en 1971 afin de trouver des fonds pour remplacer les chaises de l'église qui étaient vétustes et a poursuivi l'organisation de manifestations diverses pour pallier aux besoins des églises de Marmanhac et de Laroquevieille.

Avec l'élargissement de la paroisse, la dénomination de l'association est devenue « Aux chœurs de la vallée » et son action s'est étendue à 12 communes. Son but est de créer du lien dans le cadre du pastoralisme, pour cela elle organise fête de la paroisse, thé dansant, pot de l'amitié...

En 2024, l'association a accompagné l'évêché dans la publication de la revue Cantal Église qui permet de retrouver l'agenda de l'évêque ainsi que les pages locales des 12 communes de notre paroisse.

L'abonnement annuel est de 24 euros, des coupons d'abonnement sont à disposition dans les églises.

En 2025, la convivialité a été au rendez-vous avec un thé dansant à Saint Illide, la fête de la paroisse dans le parc de Sedaiges, le déplacement en bus à la fête des bergers à La Font Sainte, un pot de l'amitié à Roquenatou sans oublier un buffet-buvette pour le concert de Laroquevieille porté par l'Association de soutien aux travaux de l'église.

Prochains événements :

Pour maintenir des liens amicaux et faire vivre la paroisse au-delà d'un esprit confessionnel, nous invitons le plus grand nombre à nous rejoindre pour les événements de 2026.

- le samedi 14 mars à partir de 15 h 30 à la salle polyvalente de Freix Anglards pour un thé dansant, belote, jeux de société et soupe au fromage
- le dimanche 2 août pour la fête de la paroisse dans le parc de Sedaiges.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les équipes municipales qui mettent tout en œuvre pour la réussite de ces journées ainsi que tous les bénévoles et tous ceux qui par leur présence témoignent de leur attachement aux valeurs de l'association.

● Help'aidants

Une nouvelle association dédiée aux aidants voit le jour sur notre territoire. Elle a pour objectif de soutenir celles et ceux qui accompagnent un proche au quotidien, en proposant écoute, répit et actions collectives, y compris pour les jeunes aidants et les aidants endeuillés.

Contact : Jessy Lafrance / association-helpaidants@outlook.fr / 0695185625



● USVA : Une réorganisation gagnante

Au printemps dernier, l'USVA a décidé de quitter les rangs du Groupement Vallée de l'Authre (GVA) pour créer sa propre école de foot. Cette création s'est faite en reprenant les principes, les dirigeants et les éducateurs qui avaient fait du GVA ce qu'il était. Ceci a engendré un remaniement certain au sein du bureau et une nouvelle organisation au sein du club, divisé depuis en 2 pôles (Pôle séniors et Pôle jeunes). Nos couleurs ont également évolué puisque nos maillots sont aujourd'hui noirs et bleus.

Avec plus de 70 licenciés séniors hommes et une vingtaine de licenciées féminines les effectifs du Pôle séniors sont en nette augmentation ce qui a conduit à créer une 4e équipe senior masculine. Après 3 mois de compétitions nos 4 équipes séniors et notre équipe féminine ont plutôt performé et laissent naître beaucoup d'espoirs pour les mois à venir. Il ne faut pas oublier également l'équipe vétéran qui fera son apparition dans la compétition au printemps prochain avec sa bonne humeur et sa convivialité.

Après 6 mois d'existence l'école de foot se porte également bien et son nombre de licenciés est d'environ 150 jeunes joueurs et joueuses encadrés par une trentaine d'éducateurs et éducatrices. A cela vient s'ajouter une nouvelle catégorie appelée les « Babys » regroupant 14 enfants de moins de 5 ans qui découvrent le foot avec beaucoup d'enthousiasme.

L'école de foot organisera durant l'année les manifestations qui avaient lieu les autres années sous l'étiquette GVA. Il y aura tout d'abord le quine le 29 Novembre 2025 au gymnase de Naucelles. Ensuite viendra le traditionnel tournoi foot salle U10U11 et U12U13 sur le week-end du 21 et 22 Février 2026 au gymnase de Naucelles.

Nous organiserons également le repas de l'USVA pôle jeune le 11 Avril 2026 à la salle polyvalente de Jussac. Enfin nous clôturerons la saison des manifestations par le tournoi des « Pitchouns » parrainé par Julien Laporte le week-end du 6 et 7 Juin 2026 au stade Eugène Bessou de Jussac.

L'USVA s'est réorganisée en une seule entité autour du football dans notre vallée. Elle peut compter désormais sur de nombreux dirigeants unis pour permettre le développement de ce club. L'USVA poursuivra la formation de jeunes footballeurs en leur donnant des valeurs sportives, humaines et de fair-play.

Nous comptons sur nos nombreux et fidèles supporters pour être à nos côtés tout au long de la saison dans les moments difficiles comme dans les moments festifs.

L'USVA tient à remercier la municipalité pour le prêt des installations sportives, de matériel pour nos manifestations et son soutien indéfectible tout au long de l'année.



● Association des genêts d'or du val de l'Authre

Bonjour à toutes et tous,

Notre année 2025 s'est terminée avec son lot de repas, voyages, après-midi récréatives et bien sûr nos 2 concours de belote. En début d'année, nous étions 59 adhérents et nous espérons fortement augmenter ce chiffre.

Notre assemblée générale est prévue pour le 10 janvier à 14 h.

Les dates prévues pour les prochaines manifestations sont :

- 21 février : Repas de printemps
- 22 mars : Belote
- 25 avril : Après-midi festive à Vercuères
- 15 mai : Repas d'été
- 18 juin : 1er voyage
- 5 septembre : 2e voyage
- 17 septembre : Après-midi festive à Vercuères
- 24 octobre : Repas d'automne à Vercuères
- 31 octobre : Belote
- 10 décembre : Repas de Noël

Ces dates peuvent éventuellement être modifiées.

Vous pouvez joindre la présidente Betty Mabire au 06 12 99 55 61 dès que l'envie de rejoindre le club vous prendra, ce sera avec joie.

À bientôt !



● Comité des fêtes et Association des parents d'élèves

Marché de Noël

Le dimanche 14 décembre, l'Association des Parents d'Élèves (APE), en partenariat avec le comité des fêtes, a organisé son marché de Noël, placé sous le signe de la convivialité et de la solidarité.

Tout au long de la matinée, petits et grands ont pu se réchauffer autour de vin chaud et de jus de pomme épicé, tout en découvrant une vente de décos et de gourmandises confectionnées avec soin par les enfants.

Les jeunes participants ont été particulièrement mis à l'honneur : décos du sapin de Noël, projection de films de Noël avec un vidéo projecteur et animation festive pour les adultes avec l'élection du pull de Noël le plus moche, la pesée de chaussettes déclenchant rires et bonne humeur.

L'événement a aussi revêtu un caractère solidaire grâce à une collecte de cadeaux au profit des Restos du Cœur.

Les enfants ont pu repartir avec une photo souvenir avec le Père Noël, offerte par le comité des fêtes.

Un moment intergénérationnel réussi, qui a rassemblé habitants et familles autour des valeurs de partage et de fête propres à la période de Noël.



CENTRE SOCIAL VALLÉE DE L'AUTHRE

la gazette de la vallée



Suivez-moi sur les réseaux !
Promeneur du Net Parentalité

Qui suis-je ?




Ici, on parle parentalité du quotidien : émotions, astuces, petits coups durs et grandes victoires.

Je suis Marion, promeneuse du Net Parentalité et référente Familles au Centre social de la Vallée de l'Authre.

Ce compte, c'est pour vous, les parents, pour qu'on avance ensemble, sans pression.

Facebook : Marion Pdn Parentalité
Instagram : marion.pdnparentalite.csiva

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) VOUS CONNAISSEZ ?

La Convention territoriale globale met en œuvre un **projet social** de territoire partagé, renforce la coordination des actions en direction des habitants (cofinancée par la Caf du Cantal et les 7 communes de la vallée de l'Authre et portée par le centre social)

DANS LE CADRE DE LA CTG

un évènement pour renforcer la **dynamique associative** aura lieu le 13 juin 2026 à Jussac : les associations des 7 communes pourront présenter leurs actions.

Suite à la présentation de ce projet dans les réunions des associations, Agathe et Léo reviendront vers vous très prochainement.

VOUS VOULEZ AVOIR DES INFOS POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Le centre social propose un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement **pour que chaque association**, employeuse ou non, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, puisse trouver une personne pour répondre à ses questions.

Anne répond à vos interrogations.
Mélissa vous accompagne pour créer votre compte asso en ligne.
Caroline vous accompagne dans vos demandes de subventions.

N'hésitez pas à nous contacter au 04.71.47.24.10

Guid'Asso
Réseau national d'appui



VOUS VOULEZ CHANTER, CUISINER, JOUER, c'est possible au centre social ! le centre social c'est vous !

Des activités pour soi, à partager en famille ou entre amis, qui s'adressent à tout le monde, de 0 à 110 ans !

Le secteur familles/séniors : un secteur dynamique en perpétuel mouvement : une idée ? Une envie ? N'hésitez pas à venir nous en parler.



Besoin d'une écoute, d'une orientation ? Un accompagnement individuel est également possible par la référente Famille.

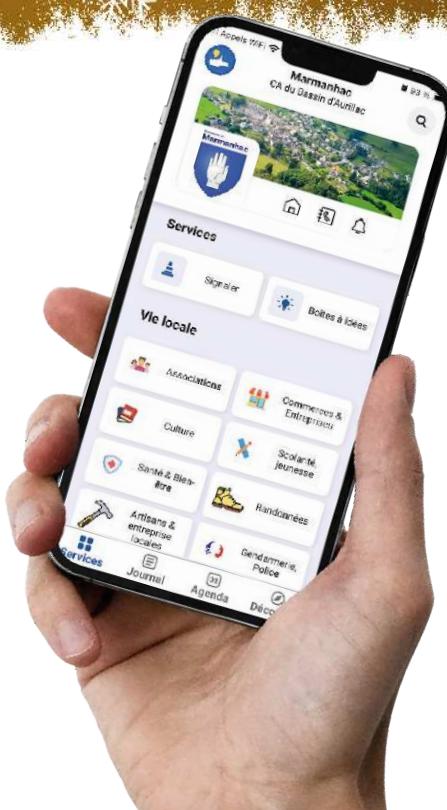
Depuis 2004, **retrouvez-nous dans toutes les salles et toutes les communes de votre territoire** : Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Teissières de Cornet.

Agenda des manifestations

10 janvier Assemblée générale des Genêts d'or
14h au foyer rural

18 janvier Présentation des vœux
11 h au foyer rural

22 mars Belote des Genêts d'or
au foyer rural



Mairie de Marmanhac
2 place du monument et
des anciens combattants
15250 Marmanhac

Horaires d'ouverture

Ouverture au public :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h-12h et 14h-17h

Mardi : 9h-12h

Rendez-vous avec les élus :
Samedi sur rendez-vous

📞 04 71 47 30 43
✉️ mairie.marmanhac@orange.fr
👉 www.marmanhac.fr
🌐 Commune de Marmanhac

Bulletin municipal

Rédaction, conception et photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :

I2S
Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.

Retrouvez toutes les actualités
et événements sur l'application mobile :

